



Département du Gard
COMMUNE DE SAINT-NAZAIRE-30200
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DEL-2025-77

Séance du 26/11/2025

Nombre	
Conseillers	
en exercice	15
Présents	9
Votants	9
Absents	6

Date de convocation
20/11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 novembre à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

Étaient présents : Monsieur MISSOUR Gérald, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Madame Marie-Diane ALLEMAND, Monsieur Didier AZNAR, Madame POREAU Sylvie, Madame GISSINGER Sylviane, Monsieur DELATTRE Aymeric, Madame Amandine MARILLER, Madame VINCENT Anne-Marie

Procurations : Madame Amandine MARILLER à Monsieur MISSOUR Gérald

Date d'affichage
21/11/2025

Absents excusés : Monsieur GIRARD Jack, Monsieur LEVANTERI Vincent, Madame MORGAT-BEULIN Monique, Monsieur ALLAINE Franck, Monsieur JUSSEAUME Jérôme, Madame ORNIA Katrine

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur AZNAR Didier est nommé secrétaire de séance.

Objet : Abrogation de la délibération n°DEL-2025-62 du 10 juillet 2025 concernant la cession des parcelles cadastrées AA53 et AA67

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le courrier de demande d'acquisition par la société IMMO CONCEPT en date du 21 mai 2025,
Vu la délibération n°DEL-2025-62 du 10 juillet 2025 portant sur la cession des parcelles cadastrées AA53 ET AA67 à IMMO CONCEPT,

Pour faire suite à une erreur de procédure et à un complément d'information, il convient d'abroger la délibération n°DEL-2025-62 du 10 juillet 2025 portant sur la cession des parcelles cadastrées AA53 ET AA67.

Ainsi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'abrogation de la délibération n°DEL-2025-62 du 10 juillet 2025 relative à la cession des parcelles cadastrées AA53 ET AA67.

- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Et ont signé les membres présents,
Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

Le Secrétaire,
Didier AZANAR



Le Maire,
Gérald MISSOUR

